



CITOYENNETE EUROPEENNE ET TRAVAIL DE JEUNESSE

PROFIL ET OBJECTIFS DU STAGE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Stage de formation sur l'éducation à la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse pour les animateurs et responsables de jeunesse

Stage de formation pilote
Centre européen de la Jeunesse de Budapest
19 - 30 octobre 2003

Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent parvenir au secrétariat du stage (voir page 8) par lettre, fax ou courrier électronique avant le **10 aout 2003**.

Le présent descriptif de stage et le formulaire d'inscription qui s'y rapporte sont diffusés par l'intermédiaire de la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe, des agences nationales du Programme Jeunesse de l'Union européenne et du Forum européen de la jeunesse.

Le descriptif du stage et le formulaire d'inscription (anglais et français) pourront être téléchargés à partir du site : <http://www.training-youth.net>

Ce stage est organisé dans le cadre du programme de Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe pour des stages européens de formation des animateurs de jeunesse.

Un partenariat pour la formation à la citoyenneté européenne

L'un des principaux objectifs du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne dans le secteur de la jeunesse est la promotion de la citoyenneté européenne et de la coopération internationale entre les jeunes, les animateurs/responsables de jeunesse et les structures du travail de jeunesse en Europe. Cette action est essentiellement menée à travers les programmes de la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe et le Programme JEUNESSE (2000 - 2006) de l'Union européenne.

Ces programmes visent à soutenir, concevoir et mettre en œuvre des projets européens concernant la jeunesse : rencontres et échanges de jeunes, projets de service volontaire transnational, initiatives de jeunesse, sessions d'étude et stages de formation pour les animateurs/responsables de jeunesse, réseaux et coopération entre les structures du travail de jeunesse en Europe, projets d'information de la jeunesse, élaboration de publications et de matériels relatifs au travail européen de jeunesse, etc., et associant tous les acteurs du secteur. Ces projets reposent sur une approche pédagogique non formelle.

Une grande attention est portée à la qualité et à la teneur des projets organisés ou soutenus dans le cadre du Programme du Partenariat sur la formation des animateurs de jeunesse européens entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe en matière de formation, eu égard en particulier à la promotion de la citoyenneté européenne, à l'implication des jeunes dans la société et la politique, à l'apprentissage interculturel, à la lutte contre le racisme et à la participation des groupes de jeunes défavorisés. Il est de la plus haute importance que tous les acteurs concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets européens concernant la jeunesse reçoivent une formation adéquate afin que les projets aient le niveau de qualité requis pour que le potentiel qu'ils représentent soit pleinement exploité.

Pour garantir la qualité des projets européens et des activités de formation, il ne suffit pas de posséder les compétences et les connaissances techniques nécessaires pour organiser efficacement un échange de jeunes, une session d'étude, un stage de formation ou un projet pilote. La qualité passe également par une approche réfléchie et articulée de la citoyenneté européenne dans le travail mené avec les jeunes. Elle requiert de la part des animateurs de jeunesse un degré de conscience et de connaissance qui leur permette de prendre en compte l'éducation à la citoyenneté, et en particulier la citoyenneté européenne, de manière cohérente, réfléchie et en prise avec les réalités actuelles et les aspirations des jeunes. Elle suppose enfin la capacité (c'est-à-dire les compétences et les moyens) de faciliter la communication entre les jeunes et les institutions européennes.

Dire que l'Europe a une influence de plus en plus directe sur la vie des jeunes est une évidence. Que l'on considère les Etats membres de l'Union européenne ou le cercle plus large des Etats membres du Conseil de l'Europe, les incidences de « l'Europe » sur les jeunes sont indéniables. Les politiques et les programmes en matière de jeunesse sont un élément important de cette évolution.

La citoyenneté européenne est une notion que l'on comprend intuitivement, mais qui est difficile à définir. Elle implique un ensemble de droits et d'obligations applicables à tous les citoyens d'Europe. Mais l'expérience de la citoyenneté européenne par les jeunes va bien au-delà des aspects théoriques. Elle englobe la question de l'accès aux droits à la mobilité, à l'éducation et au marché du travail, ainsi que celle de l'implication active des jeunes dans la dimension européenne de leur vie. La prise de conscience n'est que la première étape d'un processus.

Les animateurs de jeunesse sont à cet égard des médiateurs irremplaçables. Il est cependant indispensable, pour qu'ils puissent assumer ce rôle, qu'ils participent eux-mêmes à la définition du contenu et des pratiques de la citoyenneté européenne.

Une évaluation des programmes et des projets concernant la jeunesse menés ou non dans le cadre du Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe a montré que les animateurs de jeunesse et les autres partenaires intervenant dans les activités européennes relatives à ce domaine se sentaient souvent mal préparés et insuffisamment outillés (sur le plan des méthodes, des sources d'information et des exemples concrets) pour s'acquitter de cette tâche.

Pour résoudre ce problème, un groupe d'experts, de formateurs, de représentants des jeunes et de représentants des deux institutions (Unité de jeunesse de la Commission européenne et Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe) ont travaillé conjointement au sein du Groupe « Elaboration du programme et normes de qualité » en vue de présenter la trame d'un projet pilote sur la citoyenneté européenne comprenant des stages de formation et une phase d'évaluation. Les stages pilotes porteront, pour la première fois au niveau européen, sur les thèmes de l'Europe, de la citoyenneté et de la jeunesse et permettront de réfléchir aux incidences de cette problématique sur le travail de jeunesse.

On compte que, à l'issue de ce projet pilote, les programmes relatifs à la citoyenneté européenne seront étoffés et inclus sous forme d'élément de programme dans d'autres activités de formation destinées aux animateurs et aux responsables de jeunesse dans toute l'Europe.

Il y aura eu au total trois stages de formation au cours de la période 2001-2003. Le premier a été organisé en octobre 2001, le deuxième en juin 2002. A l'issue de ces deux stages, un séminaire d'évaluation d'impact a été organisé (juin 2003) qui réunissait les participants et les formateurs des deux stages. Le séminaire a examiné l'impact des stages sur le développement professionnel des participants et leurs activités et celles de leurs organisations, ainsi que certains projets élaborés grâce aux stages. Le troisième stage, présenté ci-après et qui aura lieu en octobre 2003, s'efforce d'intégrer les conclusions et les recommandations des deux premiers et du séminaire d'évaluation.

Buts et objectifs du stage

L'**objectif d'apprentissage** de tout cours de formation à la citoyenneté européenne devrait être de développer un sentiment d'appartenance à l'Europe contemporaine, les compétences nécessaires pour être un acteur de changement et de progrès, ainsi que les connaissances requises pour faire des choix raisonnés dans ce contexte.

Le **but du stage** est d'aider l'épanouissement professionnel des animateurs et responsables de jeunesse en élargissant leurs compétences afin qu'ils puissent intégrer la citoyenneté européenne dans leurs projets et leur pratique.

Les **objectifs concrets** suivants ont été retenus en fonction des buts cités précédemment:

a. développer chez les participants la connaissance et la compréhension de l'Europe, de la citoyenneté et des jeunes européens;

b. examiner et analyser les valeurs essentielles liées à la citoyenneté européenne telles que les droits de l'homme, la démocratie, la participation, la solidarité, le respect et l'appréciation de la diversité culturelle;

c. réfléchir de manière critique et créative au rôle et à l'importance de l'Europe et de la citoyenneté européenne pour les jeunes et pour le travail de jeunesse aujourd'hui aux niveaux local et européen;

d. étudier les principes de l'éducation non formelle et leur pertinence pour le travail de jeunesse en faveur de la citoyenneté européenne;

e. renforcer les aptitudes des participants à réfléchir sur l'apprentissage interculturel et la société multiculturelle et sur leur transposition dans la pratique du travail de jeunesse;

f. faire découvrir aux participants le rôle historique et la fonction et le développement actuels des institutions européennes, en particulier le Conseil de l'Europe et l'Union européenne;

g. permettre aux participants de comprendre les politiques européennes de jeunesse et leur lien avec les réalités du travail de jeunesse (par exemple le processus du Livre Blanc);

h. accroître les compétences professionnelles des participants pour qu'ils élaborent des méthodes de travail avec les jeunes visant à les responsabiliser et à les amener à mieux comprendre et pratiquer la citoyenneté européenne;

i. apporter aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour tirer parti des mécanismes de financement et des programmes pour la jeunesse, ainsi que des structures de décision qui leur sont associées;

j. rassembler des expériences et des éléments en vue de poursuivre le développement de la formation à la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse;

k. motiver et soutenir les participants afin qu'ils servent de multiplicateurs pour la promotion de la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse.

Résultats escomptés

A l'issue du cours, les participants auront acquis/développé ou commencé à acquérir/développer:

- une vision critique des tensions, des chances et des défis liés à une «Europe élargie»;
- la capacité à débattre sur le thème de «la citoyenneté européenne»;
- la capacité d'intégrer la dimension européenne dans leur travail avec les jeunes, et notamment de transmettre cette capacité aux jeunes;
- des éléments de réflexion sur diverses expériences et incitations concernant la manière de traiter le thème de la citoyenneté européenne dans un cadre d'apprentissage formel ou non;
- la compétence nécessaire pour mettre au point des méthodes de travail avec les jeunes sur le thème de la citoyenneté européenne;
- la compréhension de ce qu'est l'apprentissage interculturel et de ses liens avec la citoyenneté européenne;

- le désir et la capacité d'enrichir les concepts et de contribuer aux débats sur les politiques européennes de jeunesse et sur la formation des animateurs et des responsables de la jeunesse au niveau européen;
- une compréhension plus large et plus précise de la citoyenneté européenne découlant de la coopération institutionnelle dans ce domaine;
- une meilleure connaissance des programmes européens de jeunesse et des possibilités qu'ils offrent pour soutenir des projets sur la citoyenneté européenne;
- un projet sur la citoyenneté européenne;
- un réseau de contacts et de partenaires potentiels en Europe.

Contenu du stage

Le programme du stage comprendra les grands modules suivants (chaque module est défini par une liste de questions indicative et non exhaustive, qui sera complétée ultérieurement) :

Europe

Perceptions et conceptions de l'Europe (historiques et actuelles)
 Tensions et contradictions en Europe
 Rapport entre l'Europe et la nationalité, l'identité, la souveraineté, la loyauté
 Les droits des Européens
 Le discours sur l'Europe au XXIe siècle

Citoyenneté

Relation du citoyen avec l'environnement local, la région, l'Etat et l'Europe
 Citoyenneté et identité
 Conceptions théoriques et juridiques de la citoyenneté
 Perceptions historiques et culturelles de la citoyenneté
 Conceptions et pratiques modernes de la citoyenneté
 Egalité des droits, des facultés, des chances, des devoirs, des obligations, des responsabilités
 Pouvoir et relations de pouvoir
 Education des jeunes à la citoyenneté

Jeunesse

Participation des jeunes et démocratie
 Modes de vie, cultures et façons de conduire sa vie chez les jeunes d'aujourd'hui
 Quels sont les intérêts et les préoccupations des jeunes ?
 Que change l'Europe pour les jeunes ?
 Quelle est l'influence des jeunes sur l'Europe ?
 Socialisation et éducation des jeunes
 Les jeunes - une minorité incluant des minorités

Droits de l'homme

L'évolution et le cadre conceptuel des droits de l'homme

L'éducation aux droits de l'homme en Europe
L'universalité des droits de l'homme.

Imbrication des problématiques de « l'Europe », de la « citoyenneté » et de la « jeunesse »

Apprentissage interculturel

Existe-t-il une identité culturelle européenne ?
La notion de « culture »
Qu'est-ce que l'apprentissage interculturel ?
Valeurs et attitudes touchant la culture européenne
L'ambiguïté égalité/diversité

Société multiculturelle

Signification d'une société multiculturelle
Traitement des différences dans le travail de jeunesse
Intégration des minorités, des « étrangers », des jeunes

Institutions européennes

Rôle historique, fonction actuelle et perspectives d'avenir des institutions européennes
Principales institutions et processus de décision du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'OSCE
Relations entre les institutions et les citoyens et politique à l'égard des jeunes
Possibilités et méthodes d'influence sur les institutions

Mécanismes de financement et programmes européens en faveur des jeunes

Philosophie des mécanismes de financement et programmes européens en faveur des jeunes
Finalité et principaux objectifs des programmes de financement européens en faveur des jeunes
Informations concrètes sur les programmes du CoE et de l'UE destinés aux jeunes

Pratique du travail de jeunesse

Pratique actuelle du travail de jeunesse en Europe
Approches de la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse
Les conceptions du travail de jeunesse et leur incidence sur le développement de la citoyenneté
Rôle de l'Etat et de la société civile - conditions du travail de jeunesse
Qualité du travail de jeunesse
Conception de projets relatifs à la citoyenneté européenne
Critères de qualité pour les projets relatifs à la citoyenneté européenne destinés aux jeunes

Méthodologie et programme

Principes méthodologiques

Le stage sera fondé sur les principes et les pratiques de l'éducation non formelle appliqués à la formation des animateurs et des responsables de jeunesse, tels qu'ils sont conçus et mis en œuvre dans les Centres européens de la Jeunesse et d'autres cadres de formation.

Compte tenu du sujet du stage (la citoyenneté européenne), cela signifie que le processus d'apprentissage :

- reposera sur la motivation intrinsèque du participant ;
- ne comportera pas, en règle générale, de contrôle des connaissances acquises par chaque participant ;
- sera centré sur l'apprenant et s'appuiera sur les expériences des participants ;
- sera fondé sur la responsabilité individuelle, étayée par une forte dimension de groupe et une approche collective ;
- permettra aux participants d'appliquer et de transposer ce qu'ils ont appris dans leur pratique du travail de jeunesse ;
- tiendra compte des besoins et des motivations des participants et leur offrira régulièrement des possibilités de commentaire et d'évaluation ;
- sera documenté afin d'obtenir un effet démultiplicateur maximal.

Rôles et responsabilités

Le stage se construira à partir des participants eux-mêmes. On attend de chaque participant qu'il fasse usage de la possibilité qui lui sera donnée de faire part de son expérience et de son approche de la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse.

L'équipe pédagogique est chargée de la préparation, de l'organisation, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme du stage. L'équipe n'a pas encore été formée au moment de l'impression. Une annonce sera faite sur le site Web du Programme de Partenariat.

L'équipe bénéficiera du concours de personnes ressources, d'experts et/ou d'intervenants invités qui apporteront une contribution et une expertise spécifiques sur des questions concrètes dans certaines parties du programme, telles que les institutions européennes et leurs programmes en matière de jeunesse, les conceptions de la citoyenneté, la citoyenneté européenne et l'éducation à la citoyenneté, la jeunesse, le travail de jeunesse et la pratique du travail de jeunesse.

Un rapporteur externe sera chargé de fournir les documents pour le stage. Il/elle participera à l'ensemble du programme en tenant un rôle d'observateur et en restant le plus souvent en retrait. Les documents du stage seront disponibles à l'issue de celui-ci et distribués parmi les principales organisations partenaires du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. Ils seront également proposés sur le site Web du partenariat.

Secrétariat du stage

Le secrétariat du stage sera assuré par le personnel du secrétariat du programme de Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe pour des stages européens de formation des animateurs de jeunesse :

Balázs Hidvéghi, conseiller pédagogique
Dianna Osayande, assistante secrétariale
Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe.

Conseil de l'Europe - Direction de la jeunesse et du sport
30, rue Pierre de Coubertin
F - 67000 Strasbourg, France
Tél: +33 388 41 23 00 Fax: +33 388 41 27 77 / 78
E-mail: dianna.osayande@coe.int

Profil des participants

Le stage veut apporter une formation complémentaire aux expériences et à la formation précédente des animateurs et responsables de jeunesse qui:

- ayant une expérience d'au moins trois ans de travail de jeunesse (comme bénévoles ou professionnels);
- ayant organisé ou coorganisé au moins un projet de jeunesse doté d'une dimension européenne;
- ayant une expérience de la conception et de la gestion d'un projet avec et pour des jeunes;
- directement impliqués dans des activités de jeunesse avec des jeunes;
- bénéficiant du soutien de leur organisation;
- désireux de travailler directement avec des jeunes sur les questions liées à la citoyenneté européenne et de lancer un projet dans le cadre et à l'issue du cours;
- désireux de suivre une formation et pouvant assister à la totalité du stage;
- pouvant travailler en anglais et/ou en français;
- résidents dans un Etat membre du Conseil de l'Europe ou dans un autre pays signataire de la Convention culturelle européenne.

La priorité sera accordée aux candidats qui, en raison de leur expérience passée, peuvent participer aux réflexions et aux discussions sur le contenu du programme.

Procédure de candidature et sélection des participants

Toutes les personnes intéressées doivent poser leur candidature au moyen du formulaire d'inscription ci-joint. Les demandes doivent être adressées au Centre européen de la Jeunesse de Strasbourg avant le 10 août 2003.

L'équipe pédagogique s'efforcera, dans la mesure du possible, d'assurer un équilibre entre les sexes, les origines géographiques, les types d'expérience, les milieux culturels et les organisations, institutions ou projets ainsi qu'entre les différentes conceptions de la citoyenneté, de manière à constituer un groupe de participants qui reflète la diversité et la richesse d'une Europe multiculturelle.

Les candidats sélectionnés seront informés au plus tard le 5 septembre 2003 afin qu'ils puissent présenter une demande de visa pour la Hongrie, le cas échéant. Les autres candidats seront informés ultérieurement, au plus tard le 15 septembre. Les candidats retenus recevront directement les documents concernant le stage.

Il est rappelé aux personnes qui seront inscrites sur la liste définitive qu'elles devront faire tout leur possible pour assister à l'intégralité du stage. Si, pour une raison exceptionnelle, elles ne sont pas en mesure d'y participer, elles devront en informer sans délai le secrétariat afin qu'une place puisse être proposée à un candidat en liste d'attente.

Droits d'inscription, frais de voyage et d'hébergement

L'hébergement et la nourriture seront assurés et leur coût sera pris en charge par le Partenariat Commission européenne/Conseil de l'Europe. Les frais de voyage et d'obtention d'un visa seront remboursés (sur présentation des justificatifs) conformément aux règles de la Direction de la jeunesse, également applicables aux sessions d'étude. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser au secrétariat du stage.

Les versements sont effectués soit par transfert bancaire après le stage, soit en espèces à la fin du stage (euros exclusivement). Les droits d'inscription sont de 54 € par participant ; cette somme sera déduite du montant à rembourser au titre des frais de voyage.

Date, lieu et langues de travail

Le stage se tiendra du 19 au 30 octobre 2003 (dates d'arrivée et départ) au Centre européen de la Jeunesse de Budapest.

Les langues de travail seront l'anglais et le français ; une interprétation simultanée sera assurée. Pour une meilleure évaluation des besoins linguistiques des participants, les candidats sont invités à indiquer sur le formulaire d'inscription toutes les langues dans lesquelles ils sont à même de travailler.

Autres activités menées dans le cadre du Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe

Un stage de formation de longue durée, intitulé « Advanced Training for Trainers in Europe » est actuellement en cours dans le cadre du Programme de Partenariat. C'est un projet pilote qui se tiendra sur une durée de deux ans. Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez contacter le secrétariat du stage ou consulter le site web du Partenariat à l'adresse <http://www.training-youth.net/>.

Des renseignements sur les autres activités du Partenariat peuvent être obtenus auprès de la Commission européenne - DG Education et culture, de la Direction de la jeunesse du Conseil de l'Europe, des agences nationales de Jeunesse pour l'Europe et du Service volontaire européen, ou sur le site web du Partenariat : <http://www.training-youth.net/>.

Pour s'informer sur les autres programmes de formation des Centres européens de la Jeunesse, on pourra s'adresser aux Centres européens de la Jeunesse de Strasbourg ou de Budapest ou se rendre sur les sites Internet <http://www.coe.fr/youth> et <http://www.eycb.coe.int/>. Concernant les programmes de la Commission européenne en faveur de la jeunesse, il convient de visiter le site web du SALTO (www.salto-youth.net), de contacter la Commission européenne (DG Education et culture) <http://europa.eu.int/comm/education/youth.html>, ou les agences nationales de Jeunesse pour l'Europe et du Service volontaire européen.

“Citoyenneté européenne et travail de jeunesse”

Une stage de formation pour les animateurs et responsables de jeunesse

19-30 October 2003



PARTENARIAT
CONSEIL DE L'EUROPE & COMMISSION EUROPÉENNE
FORMATION-JEUNESSE

Formulaire d'inscription

Veillez dactylographier ou écrire lisiblement en MAJUSCULES

TOUT le formulaire doit être rempli.

Nom: _____ Prénom: _____

Nationalité: _____ Age: _____ Sexe: Masculin Féminin

Adresse complète: (rue) _____

(code postal) _____ (ville) _____ (pays) _____

Téléphone: Domicile: _____ Professionnel: _____

Fax _____ E-mail: _____

Langues de travail (veuillez indiquer toutes les langues dans lesquelles vous êtes à même de travailler):

Anglais Français Allemand Espagnol Russe

Autres (préciser): _____

Avez-vous des exigences ou des besoins particuliers (régime alimentaire, handicap, etc.) ? _____

Organisation: _____

Votre rôle / fonction: Quelle est votre position/responsabilité au sein de l'organisation ?

- fonctionnaire?
- chef/membre du conseil d'une organisation?
- formateur / animateur de jeunesse directement impliqué avec des jeunes ?
- décideur?

Adresse: (rue) _____

(code postal) _____ (ville) _____ (pays) _____

Téléphone: _____ Fax: _____ E-mail _____

Dans le cadre de quelle organisation/institution participez-vous au travail de jeunesse?

- locale
- nationale
- internationale
- autre (préciser): _____

Dans quelles conditions exercez-vous cette activité? Etes-vous:

- formateur (salarié) à plein temps?
- formateur bénévole?
- autre? (préciser): _____

Depuis quand exercez-vous cette activité? _____ Suite au dos →

Avez-vous déjà participé à **d'autres stages de formation** organisée par les Centres européens de la Jeunesse ou du Programme JEUNESSE au cours des trois dernières années? (*si oui, le(s)quel(s)?*):

Veillez répondre aux questions suivantes sur des feuilles séparées (3 pages maximum):

1. Quelles sont vos motivations pour participer à ce stage? Qu'en attendez-vous?
2. Quelle expérience avez-vous du travail de jeunesse (durée, type, teneur, votre rôle, etc.)?
3. Quelle expérience avez-vous du travail international de jeunesse (durée, type, teneur, votre rôle, etc.)?
4. Quel type de formation (le cas échéant) avez-vous suivie dans le domaine du travail international de jeunesse, de l'éducation non formelle, de l'éducation à la citoyenneté ou de la gestion de projet?
5. Veuillez décrire trois projets de jeunesse auxquels vous avez participé.
6. Quelles compétences souhaitez-vous acquérir (développer)?
7. Quel est l'intérêt de votre participation à cette formation pour votre organisation?
8. Veuillez joindre une lettre de recommandation de votre organisation.
9. Veuillez décrire votre idée pour un projet avec les jeunes sur la citoyenneté européenne.
10. Autres remarques:

Visa pour la Hongrie

Si vous êtes admis(e) à participer au stage, aurez-vous besoin d'aide pour obtenir un visa pour la Hongrie?

Non

Oui

Si oui, veuillez indiquer:

Date de naissance _____ N° de passeport: _____ Délivré à (lieu): _____

Date de délivrance: _____ Date d'expiration: _____

Je m'engage, si ma candidature est retenue, à participer au stage dans son intégralité du (19-30 Octobre 2003).

Date: _____ Signature: _____

***Ce formulaire, accompagné des pièces jointes demandées, doit être envoyé au
Centre européen de la Jeunesse de Strasbourg***

le 10 août 2003 au plus tard.

Dianna OSAYANDE

Conseil de l'Europe

Direction de la jeunesse et du sport

Centre européen de la Jeunesse

30, rue Pierre de Coubertin

F-67000 Strasbourg

France

Tel: +33 (0)3 88 41 23 00 Fax: + 33 (0)3 88 41 27 77 / 78

Email : dianna.osayande@coe.int